



CHINE

Circuit “les merveilles de Chine”

Du 09 au 21 octobre 2026
13 jours / 11 nuits

à partir de 2550€ / pers
Base 30/34 personnes

Les Points Forts

- ✓ Visites de Pékin et de la grande Muraille
- ✓ Découverte de Shangaï
- ✓ Petite randonnée dans les rizières
- ✓ TGV Pékin Xi'an + vol intérieur Xi'an - Guilin

JOUR 1 : VOTRE REGION AEROPORT

MARSEILLE/PROVENCE - PEKIN

Rendez-vous des participants aux lieux de ramassage et transfert à l'aéroport de Marseille.

Assistance aux formalités d'enregistrement. Envol à 13h45 à destination de Pékin sur vols réguliers Lufthansa via Munich (15h20-19h40). Prestations et nuit à bord.

JOUR 2 : PEKIN

Petit déjeuner à bord. Arrivée à 11h45 à l'aéroport international de Beijing. Récupération des bagages et passage de la douane. Accueil par votre guide accompagnateur local francophone. Transfert vers le centre-ville de Pékin (arrivée vers 14h30). Découverte de la Place Tian An Men, passage devant le Mausolée du Président Mao qui fait face à la Porte de la Paix Céleste de la Cité Interdite. Située au sud de la Cité interdite, entre la porte de la Paix Céleste (porte Tian'anmen) et la porte Qianmen, la place Tian'anmen est la troisième plus grande place du monde. Elle est le lieu privilégié pour toutes les cérémonies officielles (défilé militaire de la fête nationale, etc.) Installation à l'hôtel - Dîner au restaurant proche de l'hôtel, nuit à l'hôtel.

JOUR 3 : PEKIN

Petit déjeuner, puis départ pour la visite de la Cité Interdite qui fut la résidence de la famille impériale pendant les dynasties Ming et Qing et de ses relaxants jardins impériaux. La Cité Interdite est l'ensemble architectural majestueux depuis lequel les 24 empereurs chinois ont régné pendant plus de 500 ans depuis le début du XVe siècle. Montée à la Colline du Charbon afin d'avoir une vue panoramique sur la Cité Interdite. Rencontre avec une famille habitant dans la vieille ville. Confection de raviolis et déjeuner dans la famille. Départ en direction des Hutongs de Pékin. Les ruelles qui composent le centre historique des villes chinoises sont appelées hutongs. Il y a encore beaucoup de rues traditionnelles à Pékin. Promenade à pied dans l'ancien quartier Shichahai, également connu comme le quartier des 3 lacs. C'est un lieu qui est situé à l'autre flanc du jardin de Beihai, un endroit relativement stratégique où fourmillent les estivants. Découverte du Temple du Ciel (Tian Tan), lieu où l'empereur allait prier pour avoir de bonnes récoltes, mais pas seulement, car autour de ce temple se trouve un immense parc de 273m². Lieu hautement symbolique de la ville de Pékin, inscrit par l'UNESCO à la liste du patrimoine mondial. Retour à l'hôtel, dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 4 : PEKIN

Petit déjeuner et départ vers Mutianyu pour découvrir la Grande Muraille. Bâtie sur 6700 km de long pour protéger l'Empire du Milieu des invasions des Barbares du Nord, c'est la seule construction humaine visible de la lune, inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité. La Grande Muraille de Chine, ou « Long Mur de dix mille Li » ondule comme l'échine d'un dragon sur quelques 6000 km, depuis la mer de Bohai jusqu'au désert de Gobi, en traversant cinq provinces et deux régions autonomes. Ascension en téléphérique à la tour 14. La Grande Muraille à Mutianyu permet de découvrir des panoramas naturels sensationnels sur l'un des symboles de Chine tout en évitant la foule de touristes. Ce site escarpé offre une vue imprenable sur la nature environnante tout en incluant un peu d'amusement dans ce voyage. Déjeuner dans un restaurant local. Retour à Pékin. Vous passerez devant le « Nid d'oiseaux », le stade national olympique de Pékin, symbole des JO de Pékin. L'imposant stade national olympique est la plus grande structure en acier inoxydable au monde ! Cérémonie du thé chinois suivie d'une dégustation : art ancestral d'abord pratiqué par les Maîtres du thé. Aujourd'hui, le rituel est accessible à tous afin d'apprendre à réaliser et déguster le thé. Dîner de canard laqué. Nuit à l'hôtel.

JOUR 5 : PEKIN - XIAN (TGV)

Petit-déjeuner, puis, visite du Palais d'été, magnifique palais avec un jardin et un grand lac, lieu de résidence de l'impératrice Cixi, mais aussi un lieu chargé d'histoire où se déroula la Guerre de l'Opium (1860-1911). Déjeuner dans un restaurant. Transfert pour rejoindre la gare de Beijing. Installation à bord du TGV pour rejoindre Xi'an. Le trajet dure 4h30. Arrivée à Xi'an, qui signifie la « paix occidentale ». C'est l'une des villes de Chine possédant un héritage historique et culturel les plus importants. Depuis 1997, cette ancienne capitale de la Chine figure d'ailleurs au patrimoine mondial de l'UNESCO. Témoin des successions de dynasties au cours des siècles, la ville regorge de nombreux trésors qui ont été découverts depuis la fin des années 1970. Installation à l'hôtel.

JOUR 6 : XIAN

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ pour la découverte du site de l'Armée et terre cuite.

Visite du Mausolée du premier empereur Qin. Sur ce site archéologique qui ne fut découvert qu'en 1974, il reste sans doute des milliers de statues à mettre au jour. C'est là que Qin, premier unificateur de la Chine, mort en 210 av. J.-C., repose au centre d'un ensemble qui évoque le schéma urbain de sa capitale Xianyan, entouré d'une armée de guerriers en terre cuite devenus rapidement célèbres dans le monde. Déjeuner dans un restaurant local. Retour à Xi'an. Découverte du quartier Musulman et de la Mosquée qui a conservé tout son caractère haut en couleurs avec ses petites ruelles qui regorgent d'échoppes en tout genre. Promenade dans le marché nocturne situé à proximité de la Place de la Grande Pagode de l'Oie Sauvage. Vous assisterez à un spectacle de jets d'eau et de lumière. Dîner dans un restaurant local. Nuit à l'hôtel.

JOUR 7 : XIAN - GUILIN - PING'AN

Petit déjeuner. Transfert pour rejoindre l'aéroport de Xi'an. Envol pour rejoindre Guilin (durée 1h30). Arrivée et transfert pour la région de Longsheng. Longsheng, perdu dans la montagne du Guangxi, abrite plusieurs villages de minorités ethniques chinoises. Certains étant encore peu touché par le tourisme, c'est un véritable régal que de rentrer en contact avec la population locale qui a gardé ses traditions ancestrales si particulières.

Montée durant 25 min pour rejoindre le village Ping'an. Ping'an est une excellente base pour découvrir les rizières en terrasses qui couvrent les montagnes environnantes. Ces rizières sont souvent considérées comme étant parmi les plus belles de toute la Chine. Et pour cause, chaque saison offre un paysage différent de ces champs à flanc de colline, tels des escaliers. Déjeuner.

Randonnées dans les rizières en terrasse qui entourent le village. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 8 : PING'AN - YANGSHUO

Petit déjeuner, puis descente de la colline et route pour rejoindre Yangdi. Le village de Yangdi est le point de départ de la croisière jusqu'à Xingping. Ce village tient son nom de la colline contre laquelle il est adossé. En effet, cette colline a la forme de deux sabots et la prononciation de « yangdi » peut également signifier « sabots de mouton ». Croisière d'1h30 en radeau électrique sur la plus belle partie de la Rivière Li. Arrivée à Yangshuo, petite ville nichée au centre de montagnes qui l'encerclent tels les pétales d'un lotus. La petite ville au charme unique est traversée par la rivière Li. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 9 : YANGSHUO

Petit déjeuner. Pour ceux qui le souhaite, 1h de Tai Chi avec un maître local.

Art martial traditionnel d'origine chinoise, le tai-chi s'inscrit comme une discipline à la frontière du sport de combat et de la gymnastique. Réputé en Chine pour ses bienfaits thérapeutiques, de nombreux travaux ont étudié les répercussions de ce sport sur la santé des pratiquants.

Visite en voiture électrique de la campagne de Yangshuo, considérée aujourd'hui comme ayant les plus beaux paysages naturels de Chine avec Guilin. Déjeuner. Après-midi libre afin de découvrir le village. Le marché de Yangshuo est particulièrement intéressant et représentatif de l'artisanat et l'art chinois. Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 10 : YANGSHUO - GUILIN - SHANGHAI

Petit-déjeuner et transfert à l'aéroport de Guilin, vol pour Shanghai vers midi - 2h30 de vol avec déjeuner à bord. Arrivée à Shanghai. À l'origine, Shanghai était un petit village de pêche. Aujourd'hui, Shanghai s'est élevée au rang de centre chinois des affaires et de la finance, tout en étant un des ports les plus actifs de Chine. Promenade sur le Bund. Boulevard de la ville de Shanghai en Chine, jalonné de somptueux édifices de style européen et de banques ou de compagnies coloniales des années 1930. Découverte du Jardin du Mandarin Yu, le plus beau jardin chinois de la ville. Promenade dans la Vieille Ville. Installation à l'hôtel à proximité de l'ancien quartier de la concession française. Dîner de dim-sum (spécialités emblématiques de la cuisine chinoise, les dim sum sont de délicieuses bouchées cuites à la vapeur, revisitées à l'infini partout dans le monde). Nuit à l'hôtel.

JOUR 11 : SHANGHAI

Petit-déjeuner et départ pour une balade dans le Parc Fuxing. Découverte de l'ancien quartier de la concession française. Marché local de fruits et légumes, puis direction vers la rue Taikang et le quartier animé de Tiansifang. Ce dédale de petites ruelles piétonnes constitue un quartier surprenant, sorte de Soho shanghaien. Aujourd'hui, le quartier a conservé son héritage mais s'est aussi transformé en une zone où se rencontrent bars, cafés, studios de design, galeries d'art et magasins. L'ambiance et l'atmosphère ressenties sur place attirent beaucoup d'artistes et de curieux. Déjeuner en cours de visite. Traversée du fleuve Huangpu pour se rendre dans le quartier de Pudong (quartier des affaires) avec découverte extérieure des buildings de la ville. Visite du Musée d'Art et d'Histoire de Shanghai avec audio-guides. Certains objets se démarquent comme les tigres en bronze, la maquette du Bund des années 1930 celle du Hardoon Garden. Dîner dans un restaurant local et nuit à l'hôtel.

JOUR 12 : SHANGHAI - ZHUJIAJIAO - SHANGHAI

Petit déjeuner, puis excursion au village d'eau Zhujiajiao, la Venise de Shanghai. En à peine une heure de trajet du centre-ville de Shanghai, cette ancienne ville est typique des villages d'eau du delta du Yangzi. Avec ses ponts enjambant les canaux bordés par des maisons traditionnelles et ses petites ruelles, Zhujiajiao a su garder tout son charme. Vous vous laisserez charmer par les étroites ruelles sinuées de Zhujiajiao et ses canaux tranquilles en vous promenant dans la ville. Tour dans un bateau traditionnel pour voir les endroits pittoresques de cette célèbre ville d'eau et vous imprégner de son atmosphère bucolique. La rue du Nord (North Street) vaut aussi la visite. Depuis la rue du Nord, de l'autre côté de la rivière Dianpu, vous trouverez le parc Kezhi, vaste jardin traditionnel. Déjeuner. Retour à Shanghai pour se rendre à la Place du Peuple. Dîner en ville et nuit à l'hôtel.

FORMALITÉS :

Passeport en cours de validité obligatoire valable 6 mois après la date retour.

La photocopie de votre passeport en cours de validité est obligatoire au moment de l'inscription.

Les ressortissants étrangers sont priés de contacter leur consulat, ambassade ou autorités compétentes pour accomplir les formalités d'entrée dans le pays de destination qui leur incombent.

Le programme ci-dessus est communiqué à titre indicatif, les jours programmés des excursions pourront être modifiés en fonction des impératifs sur place.

JOUR 13 : SHANGHAI - MARSEILLE PROVENCE AEROPORT - VOTRE REGION

Petit déjeuner et transfert pour rejoindre l'aéroport, vol à 10h55 à destination de Marseille sur vols Lufthansa via Francfort (18h30-21h20). Repas et prestations à bord. Arrivée à 22h55 à Marseille et récupération de vos bagages.

Transfert en autocar vers vos lieux de rdv initiaux.

NOTRE PRIX COMPREND :

Le ramassage en autocar dans les Bouches du Rhône
L'assistance à l'aéroport le jour du départ
Le transport aérien MARSEILLE / PEKIN - SHANGHAI / MARSEILLE sur vols réguliers Lufthansa
Les taxes d'aéroports : 139.14 € à ce jour
Hébergement en hôtels 4**** avec petits-déjeuners dans les hôtels mentionnés (ou similaires) : 3 nuits Pékin / 2 nuits Xian / 1 nuit Ping'an / 2 nuits Yangshuo / 3 nuits Shanghai
TGV Pékin/Xian en 2nd classe
Vols domestiques en classe économique : Xian/Guilin/Shanghai
La pension complète (repas chinois à table)
1 verre de soft ou bière + thé par personne et par repas
Tous les transferts en autocar privatif
Toutes les visites mentionnées au programme + guides locaux francophones
Guide National de Pékin à Shanghai
Les droits d'entrée des sites mentionnés dans le programme
1 bouteille d'eau minérale par personne et par jour
1 accompagnateur de l'agence
L'assurance multirisques (assistance rapatriement, annulation, bagages, interruption séjour)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 310 € / personne (nombre limité, nous consulter)
Les boissons autre que celles mentionnées
Les dépenses personnelles.
Les pourboires des guides nationaux et locaux ainsi que les chauffeurs.

CONDITIONS DE VENTES

I / Conditions Générales de Vente :

Conformément aux articles 14 et 24 de la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992, les dispositions des articles 95 à 103 du décret n°94-490 du 15 juin 1994, dont le texte est intégralement reproduit en fin de contrat, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique. La brochure, le devis, la proposition, le programme de l'organisateur constituent l'information préalable visée par l'article 97 du décret n°94-490 du 15 juin 1994. A défaut de dispositions contraires dans le présent document, les caractéristiques, conditions particulières et prix du voyage tels qu'indiqués dans la brochure, le devis, la proposition de l'organisateur, seront contractuels dès la signature du bulletin d'inscription.

En l'absence de brochure, de devis, de programme et proposition, le présent document constitue, avant sa signature par l'acheteur, l'information préalable visée par l'article 97 du décret n°94-490 du 15 juin 1994. Il sera caduc faute de signature dans un délai de 24 heures à compter de son émission.

En cas de cession de contrat, le cédant et/ ou le cessionnaire seront préalablement tenus d'acquitter les frais qui en résultent. Lorsque ces frais excèdent les montants affichés dans le point de vente et ceux mentionnés dans les documents contractuels, les pièces justificatives seront fournies.

II – Conditions particulières de vente.

1 / PRIX

Les prix mentionnés dans ce contrat indiquent précisément, pour chaque voyage ou séjour, les prestations comprises dans les prix forfaits proposés ; ils ne comprennent pas tous les services antérieurs à l'enregistrement à l'aéroport de départ ou postérieurs au retour à l'aéroport, ainsi que les boissons, pourboires et autres dépenses à caractère personnel au cours du voyage.

Le prix forfaitaire des voyages ou séjours est fixé en fonction de leur durée exacte. Sont inclus dans la durée : le jour de départ (à partir de l'heure de convocation à l'aéroport), le jour de retour (jusqu'à l'heure d'arrivée). Ces prix varient notamment selon la période d'exécution du voyage et selon le nombre de participants.

D'une façon générale, l'attention des clients est attirée par le fait que les prix mentionnés ont été établis en fonction de conditions économiques en vigueur au jour du présent contrat et peuvent être révisés pour tenir compte des variations du coût des transports, lié notamment au coût du carburant ; des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes, telles que les taxes atterrissage, d'embarquement, de débarquement dans les ports ou aéroports, des taux de change monétaires appliqués au voyage ou séjour considéré. L'ajustement éventuel se fait entre 45 et 30 jours avant le départ, et ne s'applique que sur la part concernée.

Il est possible d'établir le contrat à prix ferme et définitif, dans la mesure où les prestations, pouvant être réajustées, sont intégralement réglées à la signature du contrat.

En application de l'article 19 de la loi n°92-645 du 13 juillet, au cours des trente jours qui précèdent la date de départ prévue au présent contrat, le prix fixé au contrat ne peut faire l'objet d'une majoration.

RECLAMATIONS

L'intensité de l'ensemble du trafic oblige les aéroports à étaler les heures de départ et d'arrivée, afin de pouvoir absorber tous les mouvements prévus. Les nombreuses rotations des appareils, et surtout les impératifs de sécurité, peuvent, parfois entraîner certains retards en période de gros trafic. Néanmoins, le retard éventuellement subi ne pourra entraîner aucune indemnisation à quelque titre que ce soit, notamment du fait de la modification de durée du programme initialement prévu.

Si les horaires subissent un changement de 48h et plus, l'acheteur se réserve le droit d'annuler le voyage.

Par ailleurs, nos prix sont calculés forfaitairement, sur un nombre de nuitées (non de journées), vous pourrez donc être privés de quelques heures de séjour à l'arrivée et au départ, soit en raison des horaires d'avion, soit en raison des usages de l'hôtellerie internationale en matière de libération des chambres, sans avoir pour autant droit à un dédommagement.

Les plateaux repas qui vous sont servis à bord remplacent les repas qui vous auraient été servis dans votre hôtel à la même heure. Aucune demande de remboursement à ce titre ne sera prise en considération, puisque nous régions à la compagnie aérienne le montant de ces repas.

En raison des aléas toujours possibles, les voyageurs sont avertis que ce qui est décrit constitue la règle, mais qu'ils peuvent constater et subir des exceptions.

Les fêtes, tant civiles que religieuses, les grèves et les manifestations, dans les pays visités, sont susceptibles d'entraîner des modifications dans les visites ou excursions dont l'organisateur ne peut être tenu pour responsable.

D'autre part, le voyageur ne pourra prétendre à aucun remboursement, s'il est présenté en retard à la convocation à l'aéroport de départ, et n'a pu, de ce fait, effectuer ce voyage.

De même, s'il ne peut présenter les pièces d'identité et visas nécessaires à l'exécution de son voyage.

Par ailleurs, en cours de voyage, les frais supplémentaires occasionnés par la perte de documents (titres de transport ou documents d'identité) sont entièrement à la charge du voyageur (réémission de titres de transport, éventuellement, même à un tarif différent, frais hôteliers si retour retardé...).

Pour toute prestation non conforme au contrat, les réclamations devront être adressées à Le Monde en Direct - Service Groupes, avec les pièces justificatives, 30 jours, au plus tard, après le retour du voyage, par lettre recommandée, avec accusé de réception.

RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Monde en Direct - Service Groupes, titulaire de l'immatriculation n° IM092120012, organisateur, a souscrit un contrat couvrant les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle établi conformément aux dispositions de l'article 4b de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992. Ce contrat comporte des garanties au moins équivalentes, en étendue et en montant, à celles prévues par les articles 20 et 25 du décret n°94-490 du 15 juin 1994.

Le Monde en Direct a souscrit une assurance Responsabilité Civile auprès de Hiscox Assurances, qui porte le numéro RCPAPST/193 992, adresse : 12 Quai des Queyries 33100 Bordeaux, tel : 0810 50 20 10.

Ce contrat, établi conformément aux dispositions de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 et du décret n°94-490 du 15 juin 1994, et prévoyant les montants suivants :

ü Etendue des garanties : 10 000 000 € dont :

ü tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non : 10 000 000 € par sinistre et par année d'assurance.

FORMALITÉS

Les formalités administratives, nécessaires à la réalisation du voyage, indiquées dans chaque programme, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française.

Pour les mineurs : pour tout passage d'une frontière, tout mineur, quel que soit son âge, doit obligatoirement être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport à son nom, suivant les destinations. Il est vivement conseillé, aux parents qui l'accompagnent, de se munir du livret de famille.

Si le mineur sort du territoire en compagnie d'une tierce personne, il doit disposer en plus d'une autorisation de sortie du territoire français en cours de validité, délivrée par le commissariat de Police, ou à défaut, par la Mairie.

Le voyageur qui ne peut présenter des documents en règle (titre de transport ou document d'identité correspondant à la législation du pays visité) et ne peut donc effectuer le voyage, ne peut prétendre à aucun remboursement.